

UNIVERSITÉ DE LIÈGE

RAPPORT SUR L'ANNÉE
ACADÉMIQUE 1959-1960



1961

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

RAPPORT SUR L'ANNÉE ACADÉMIQUE
1959-1960

UNIVERSITÉ DE LIÈGE

RAPPORT SUR L'ANNÉE
ACADÉMIQUE 1959-1960



1961

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

UNIVERSITÉ DE LIÈGE
CABINET DU RECTEUR

L'indescriptible chaos dans lequel a été précipité l'ancien Congo belge constitue, pour la Belgique et les populations congolaises, une épreuve particulièrement douloureuse.

Sans doute, l'action que mène en Afrique l'Université de Liège par sa Fondation F. U. L. R. E. A. C. a-t-elle pu se poursuivre et des dispositions ont-elles été prises en vue d'en promouvoir de nouveaux développements. Ce n'est malheureusement pas le cas pour maintes autres Institutions scientifiques congolaises dont l'avenir reste incertain.

L'Université de Liège s'associe aux difficultés actuelles de ces Institutions et participe aux sentiments de peine et d'angoisse qui étreignent tous ceux, Européens et Africains, qui s'intéressent au sort de l'ancien Congo belge et de ses populations.

C'est afin d'exprimer publiquement ces sentiments que l'Université de Liège renonce, cette année, à organiser la cérémonie solennelle d'ouverture académique.

Le Recteur,
M. DUBOISSON.

Le rapport sur la situation de l'Université sera publié, comme il est de tradition.
Les cours reprendront le lundi 3 octobre prochain.

Liège, le 10 septembre 1960.

DÉCÈS

Jean Hubaux

décédé le 15 octobre 1959

Il avait terminé trois années de philologie classique quand éclata la première guerre. Bien formé par ses maîtres du collège thérésien de Herve (le même d'où sortit Léon PARMENTIER), c'était un bon étudiant dont les originalités se révélaient plus volontiers à ses condisciples qu'à ses professeurs. L'une était son pacifisme dont il exposait volontiers les raisons, écoutées avec sympathie et sans grande conviction : qui pensait alors qu'elles dussent jamais devenir actuelles ?

En août 14, le pacifiste, qui n'était pas encore milicien, aurait pu rester chez lui et attendre la fin de cette tourmente que chacun prédisait courte. Il passa la frontière, s'engagea, fit la guerre aux tranchées et se conduisit admirablement. D'avoir été confronté avec une réalité dont lui-même n'avait jamais entrevu l'horreur, son pacifisme était plus résolu que jamais.

Au surplus, il revenait transformé, l'esprit mûri, libéré, totalement dégagé de l'enfance, ayant beaucoup réfléchi pendant cette campagne qu'il avait faite avec Horace et Virgile dans son sac, comme THIBAUDET avec Thucydide. Lors de son examen final, Charles MICHEL, croyant lui donner l'avantage d'une question facile, lui demanda combien il y avait d'archontes à Athènes. Et c'est vrai

que tout le monde a appris par cœur qu'ils sont neuf. Mais ce sont justement ces choses-là, qui sont sans portée, que cinquante mois de guerre font le mieux oublier. MICHEL aurait interrogé HUBAUX sur Périclès et le socialisme d'État, il aurait entendu des jugements si vifs et si pertinents que lui-même aurait peut-être mis en doute plus d'une idée reçue. Mieux que par une épreuve scolaire, HUBAUX donna sa mesure dans sa thèse, une étude fine et pénétrante sur le *Réalisme dans les bucoliques de Virgile* (publiée en 1927) qui mettait au premier plan, non plus le pâturage, le troupeau, le berger théocritéen, mais la culture, la ferme, le paysan de la plaine du Pô. Une seconde étude sur les *Thèmes bucoliques dans la poésie latine* fut couronnée par l'Académie de Belgique et publiée par elle en 1930.

Puis Jean HUBAUX s'en fut enseigner à l'Athénée d'Ath, marié à une sœur de son esprit et de son cœur. Et ils partirent ensemble, boursiers de voyage, pour Paris, où ils suivirent les cours de Louis HAVET, de Jules MAROUZEAU et aussi les leçons de Daniel SERRUYS, remarquable philologue formé à l'école de Liège et qui commençait de désertier son enseignement à l'École pratique des Hautes Études pour une direction au Ministère du Commerce. Mais la grande révélation des *Wanderjabre*, ce fut le contact avec Rome, où ils passèrent un an, à l'époque où l'on découvrait la basilique souterraine de la Porte Majeure. HUBAUX étudia les stucages de l'abside, reprit à sa manière, depuis le début, une question déjà alourdie de théories improvisées, venues de trop haut pour qu'on osât les discuter, et la renouvela hardiment. Le livre qu'il en tira, sur le *Plongeon rituel* (publié en 1923) est l'un des premiers où les pratiques des peuples primitifs sont alléguées parallèlement aux témoignages de l'antiquité classique.

C'est peu après que Jean HUBAUX vint remplacer WALTZING dans la chaire de latin de Liège. Il y fut un

maître aimé, écouté ; sa vivacité d'esprit réveillait les plus endormis ; sa profonde générosité lui ouvrait les cœurs les plus fermés. Les années semblaient ne passer sur lui que pour le rendre plus jeune, plus compréhensif, plus proche des étudiants. Le Théâtre universitaire, une de ses œuvres parmi tant d'autres, le mettait en contact fraternel avec eux : quelle leçon de littérature ils ont reçue de lui en répétant sous sa direction *La Tempête*, *Jules César*, *La Paix*, *Les Bacchantes*, *Macbeth* ! Quand le plateau se remplissait de figurants ravis, HUBAUX rayonnait : beau jour pour eux, beau jour pour lui. Le cours s'achevait en apothéose.

Il poursuivait cependant son activité philologique, dans des livres dont chacun pose une question sous un jour inattendu. Dans le *Mythe du Phénix* (1939, en collaboration avec Maxime LEROY), il suit dans les deux littératures classiques, et notamment dans la vie légendaire d'Alexandre, la trace des images de la pérennité. Les idées de Jung, après celles de Freud, sortaient peu à peu des milieux des médecins et des philosophes. Quoique lui-même n'ait jamais voulu savoir grand chose de la psychanalyse, sa finesse habituelle l'a guidé pour déceler, sous le verbiage des poèmes tardifs, des rêveries fondamentales. La richesse exceptionnelle de ce livre se révèle davantage maintenant que l'histoire des religions est peu à peu renouvelée par la psychologie comme elle l'a été par l'ethnologie au XIX^e siècle.

Le chef d'œuvre de HUBAUX est probablement le petit livre qu'il écrivit à la prière de Paul-Louis COUCHOU pour la collection *Mythes et religions* (Paris, P. U. F., 1945). Sous le titre *Les grands mythes de Rome*, il découvre et décrit ce que fut la croyance de tout un peuple en une Ville corporelle et vivante, qui devait durer une Grande Année. Serait-ce 360 jours dont chacun serait un an, ou 12 mois dont chacun serait un siècle ? Le premier comput arrivait à son terme quand Rome faillit être détruite par les Étrusques, thème de recherches que Jean

HUBAUX, en collaboration avec sa chère femme, reprit dans *Rome et Vées* (1958).

Cet homme profondément sociable, pour qui la science ne signifia jamais isolement, mais fraternité, aimait travailler en collaboration. Il écrivit *Bourg-le-Rond* en collaboration avec son ami Alexis CURVERS, une traduction des *Géorgiques* avec Alfred TOMSIN. Le dernier écrit qui va paraître sous son nom, dans les *Studi e Materiali di storia delle religioni*, publiés par l'université de sa Rome bien-aimée, est un long article sur *La Légende de Turnus* écrit avec celui de ses élèves en qui il mettait ses plus grandes espérances, Roland CRAHAY. Il acheva avec sa femme d'en corriger les épreuves en ce soir du 15 octobre qui, pour lui, ne devait pas être suivi d'un matin. Il aimait les réunions, les groupes, les voyages collectifs, les contacts humains. Il aimait commenter, expliquer, réciter des vers (il savait par cœur, sans les avoir jamais appris, des poèmes grecs, latins, français, italiens, allemands, anglais). Le dîner annuel des anciens du 12^e de ligne n'avait pas de convive plus fidèle. Il manquait rarement une séance de l'Académie dont la Classe des Lettres l'avait accueilli il y a une dizaine d'années. Il apportait partout une humeur allègrement belliqueuse. La politique ne cessa jamais de l'intéresser. La sienne ne dévia pas de la ligne fermement tracée par l'étudiant pacifiste de 1911. Dès la fin de la première guerre, il insista pour qu'on s'entendit avec une Allemagne républicaine, sous peine d'en avoir une beaucoup plus redoutable devant soi. Cette lucidité lui valut des contradictions qui furent loin d'être toujours courtoises, à quoi il ripostait avec des fureurs goguenardes et pittoresques. Elle lui valut aussi, pendant l'occupation, deux séjours en prison, l'un à Liège, l'autre à Huy, où ses compagnons de captivité trouvèrent dans son courage, son esprit, sa drôlerie, son érudition, sa délicieuse gentillesse, le plus précieux des réconforts. Et à travers ces tribulations il méditait des interprétations ingénieuses, de jolis contes

dans la veine d'Anatole France. Il les a groupés en les intitulant *Feuilles du Bois-L'Évêque*, du nom de la colline liégeoise où il avait planté sa tente, une maison aimable et hospitalière, pleine de livres, de chansons, d'amitié et de petits enfants. Il y fit une grave maladie, puis un répit de neuf ans lui fut accordé, qu'il remplit de bonheur pour lui et pour les autres. En 1957, il demanda sa mise à la retraite, ce qui lui permit simplement de lire plus de livres et d'entreprendre de nouveaux voyages. Il rentrait de sa chère Italie quand, après quelques minutes de lucide souffrance, ses yeux furent fermés.

Marie DELCOURT.

Robert Chandelle

décédé le 26 octobre 1959

Un nouveau deuil marque le début de l'année académique 1959-1960 : le Professeur CHANDELLE est emporté par la maladie qui le minait sournoisement depuis quelques années. C'est, une fois de plus, une belle figure de notre Faculté de Médecine qui disparaît ainsi prématurément, après une longue carrière consacrée tout entière à notre Université.

Robert CHANDELLE est né à Pepinster, le 12 août 1893. Au cours de ses études moyennes, faites à l'Athénée Royal de Verviers, il se révèle déjà comme un esprit extrêmement brillant, avide de connaissances, intéressé également par les sciences et par les lettres. Il entre à l'Université de Liège en 1912. Deux ans plus tard, il est candidat en pharmacie mais la guerre interrompt ses études. La tourmente terminée, il se remet au travail et, en 1921, il obtient le diplôme de pharmacien.

En 1922, il entre comme assistant au service de M. HUYBRECHTS qui enseigne la Chimie analytique à la Faculté des Sciences et à la Faculté des Sciences appli-

quées. Son enthousiasme, son ardeur au travail et son habileté lui gagnent l'estime de son Maître dont il devient le fidèle collaborateur. Il est nommé chef de travaux en 1928 et, huit ans plus tard, il est promu au grade de répétiteur dans le même service. En 1945, il voit, non sans amertume, la succession de son Maître à la Faculté des Sciences lui échapper. Toutefois le sort ne lui sera pas longtemps contraire car c'est à lui qu'on va confier l'enseignement de la Chimie analytique aux étudiants en pharmacie. En 1946, il est nommé chargé de cours et, en 1949, professeur ordinaire à la Faculté de Médecine. Il va dès lors se consacrer tout entier à l'enseignement de cette science à l'étude de laquelle il a voué jusqu'ici le meilleur de son temps. La grande expérience qu'il a acquise par plus de vingt années de pratique, il va pouvoir la mettre au service des étudiants. Dès ses premières leçons, son enseignement se révèle remarquable tant par la clarté, la précision et l'élégance de l'exposé que par le souci constant d'intéresser les élèves, de faire appel à leur intelligence et à leur faculté de raisonnement plutôt qu'à leur mémoire. Pour le Professeur CHANDELLE, la Chimie analytique n'est pas une petite cuisine routinière. Il est indispensable pour l'analyste de posséder une bonne formation théorique qui lui permettra d'interpréter les phénomènes observés et de comprendre sans difficultés les procédés particuliers d'analyse qu'il aura à mettre en œuvre au laboratoire. C'est dans cet esprit qu'est rédigé l'ouvrage intitulé « Leçons de chimie analytique » qu'il publie en 1948. Près de la moitié de ce traité est consacrée à l'exposé du mécanisme physico-chimique des réactions et à la discussion théorique des diverses techniques d'analyse. A la lumière de ces considérations théoriques, l'exposé de la partie purement descriptive de l'ouvrage, des méthodes de caractérisation, de séparation et de dosage, se fait d'une manière simple et complète et l'étude en est facilitée dans une large mesure.

Pédagogue remarquable pour l'enseignement théorique, il ne l'était pas moins du point de vue pratique où il pouvait extérioriser son esprit curieux et méthodique, son amour de la précision et du travail bien fait. Les licenciés et docteurs en sciences chimiques qui ont fait sous sa direction le dur apprentissage de l'analyse minérale, se souviennent de lui comme d'un maître sévère, exigeant et d'une extraordinaire minutie. Mais tous reconnaissent aussi que cette discipline dans le travail qu'il réclamait de chacun, était indispensable et que c'est au laboratoire de chimie analytique qu'ils ont vraiment appris à manipuler, à observer, à réaliser et à mener à bonne fin une réaction chimique.

L'activité scientifique de R. CHANDELLE, bien que limitée exclusivement à l'analyse, a cependant été très variée car il s'est intéressé aux différents domaines de cette spécialité pour laquelle il semblait avoir été fait. Au début de sa carrière universitaire, ce sont surtout les méthodes électro-chimiques d'analyse que HUYBRECHTS introduit à Liège, qui retiennent son attention. Il collabore activement à la mise en œuvre ainsi qu'à l'étude des applications des procédés potentiométriques. Dans la suite il s'attache à bien d'autres problèmes ainsi qu'en font foi ses publications sur le dosage de l'anhydride carbonique, l'adsorption de l'acide phosphorique par le sulfure d'étain, la précipitation du calcium par le ferrocyanure de potassium et enfin sur le dosage du Zirconium. On lui doit encore un petit manuel de laboratoire où il est traité de la séparation et de la recherche qualitative des métaux les plus courants. Enfin, il y a 6 ans, est sortie de presse une édition remaniée du « Manuel de Chimie analytique appliquée à la métallurgie » de M. HUYBRECHTS, due à la collaboration de R. CHANDELLE et de C. VANDAEL.

Aux qualités scientifiques que nous venons d'évoquer, le Professeur CHANDELLE en ajoutait une autre non moins appréciable. Il possédait une extraordinaire cul-

ture générale, reposant sur des connaissances approfondies dans les domaines les plus divers. Depuis l'âge des humanités jusqu'à la fin de sa vie, il n'a cessé d'entretenir et d'augmenter son savoir. On pourrait dire qu'il a fait de l'érudition son violon d'Ingres. Il s'est particulièrement intéressé aux Arts et aux Lettres. Il a lu et relu toutes les grandes œuvres de la littérature, s'est arrêté, chaque fois qu'il en a eu l'occasion, devant les pièces maîtresses de la peinture, de la sculpture et de l'architecture. Il a ainsi accumulé une somme énorme de connaissances. Celles-ci faisaient de lui un causeur fin et agréable avec lequel on ne s'ennuyait jamais.

Il s'acheminait doucement vers une retraite bien méritée qu'il se promettait de passer tranquillement en compagnie de ses chers livres, au milieu du petit musée qu'il s'était constitué peu à peu, avec un goût très sûr. Pendant quelques années encore, il aurait pu faire profiter ses élèves de son savoir et de sa bienveillance, aider ses collaborateurs de ses conseils et tenir ses amis sous le charme de sa conversation. Le sort hélas, ne l'a pas voulu et l'a enlevé trop tôt à l'affection de tous.

A ses collègues, à ses anciens élèves, à ses collaborateurs, il laissera le souvenir d'un homme aimable et sensible, d'un Maître érudit et modeste, d'un chef profondément humain.

A. MAQUINAY.

François Schoofs

décédé le 15 décembre 1959

L'Université de Liège a perdu un de ses membres parmi les plus éminents et dont la carrière universitaire fut remarquable : le Professeur émérite François SCHOOFS est mort le 15 décembre 1959, à l'âge de 84 ans.

F. SCHOOFS naquit à Freeren en 1875. Après des huma-

nités à l'Athénée Royal de Hasselt, il fit à l'Université de Liège de brillantes et fructueuses études :

- Pharmacien en 1898 (avec grande distinction) ;
 - Docteur en Médecine en 1903 (avec distinction) ;
 - Docteur spécial en Sciences physiques et chimiques appliquées à l'hygiène en 1912 ;
 - Lauréat du Concours Universitaire (Sciences pharmaceutiques), 1897-1899 ;
 - Lauréat du Concours Universitaire (Hygiène), 1901-1903 ;
 - Lauréat du Concours des bourses de voyages, 1904.
- L'Université de Liège ne manqua pas de s'attacher pareille personnalité.

Dès 1899, il fit partie du personnel scientifique de notre corps académique (préparateur, chef de travaux, chargé de cours, professeur ordinaire, professeur émérite en 1945).

En 1931-1934, M. SCHOofs fut doyen de la Faculté de Médecine.

Il fréquenta des laboratoires scientifiques à Paris, Hambourg, Liverpool et aux États-Unis.

M. SCHOofs fut chargé en 1914 de donner le cours pratique de physique et de chimie appliquées à l'hygiène aux médecins hygiénistes.

En 1919, on lui confia le cours (théorique et pratique) de chimie analytique qualitative et quantitative pour pharmaciens.

En 1920 et 1921, les cours d'altérations et de falsification des substances alimentaires et de chimie toxicologique lui furent également attribués ; de même aussi les cours d'hygiène industrielle et coloniale à la Faculté des Sciences appliquées.

En 1919, il fut nommé membre du Conseil supérieur d'hygiène publique de Belgique.

De 1915 à 1945, le Professeur Fr. SCHOofs fut expert près les Tribunaux pour la Toxicologie.

De 1932 à 1956, il fut membre du Comité d'Inspection des Établissements pour malades mentaux.

De 1919 à 1945, Fr. SCHOOFS s'attacha à former à Liège des pharmaciens d'élite, trouvant leurs places non seulement dans les officines, mais aussi dans les laboratoires de recherches universitaires, industriels, médicaux, alimentaires. Nombreux sont les élèves du Professeur SCHOOFS qui occupèrent et occupent aujourd'hui des postes de direction dans ces divers secteurs.

Malgré de lourdes charges professorales qu'il remplissait scrupuleusement et méticuleusement, le Professeur Fr. SCHOOFS ne cessa, au cours de sa longue carrière, de s'adonner à la recherche scientifique. Aidé par M^{me} SCHOOFS, qui fut son assistante fidèle, intelligente, dévouée, et avertie, il réalisa un nombre impressionnant de publications scientifiques originales sur des recherches concernant la chimie analytique, l'hygiène, les eaux, la toxicologie.

Les traités d'hygiène, de toxicologie, qu'il publia seul ou avec son Maître PUTZEYS (dont il entretenait respectueusement la mémoire), furent réédités et traduits en langues étrangères. Ils révèlent la maîtrise acquise par le Professeur SCHOOFS et constituent, à notre avis, une des contributions les plus remarquables dans ces domaines de la recherche et de l'information.

Citons particulièrement :

- 1) Traité d'Hygiène pratique (1908, Paris, Bellière) ;
- 2) La législation et l'organisation sanitaire en Belgique (1908, Bruxelles, Lamertin).
- 3) Traité de Technique sanitaire, publié sous la direction de F. PUTZEYS et F. SCHOOFS (6 volumes, 1924-1926, Paris, Béranger).
- 4) Hygiène et Toxicologie industrielle (1930, Liège, Thone).
- 5) Précis de Chimie toxicologique (1943 et 1948, Michiels, Tongres).

- 6) Notes de Chimie analytique qualitative et quantitative (1938, Maison des Étudiants, Liège).
- 7) Législation pharmaceutique (1943, Maison des Étudiants, Liège).

Le Professeur Fr. SCHOofs était membre et ancien Président de l'Académie Royale de Médecine de Belgique ; titulaire de nombreux prix et distinctions scientifiques (Prix Wetrems, 1933, en partage) ; membre titulaire ou correspondant d'Académies et de nombreuses Sociétés scientifiques étrangères et belges ; Correspondant de l'Académie de Pharmacie de Paris ; Correspondant de la Real Academia de Farmacia de Madrid ; Membre correspondant de la Société de Pharmacie de Lyon ; Correspondant de la Norsk Farmaceutisk Selskap d'Oslo ; Membre titulaire de l'Académie internationale de médecine légale et sociale ; Honorary Member de la Pharmaceutical Society of Great Britain, London ; Membre d'honneur de la Nationale Pharmaceutique, Bruxelles ; Membre d'honneur de l'Association pharmaceutique de la Province de Liège, etc.

Le Professeur Fr. SCHOofs était :
Grand Officier de l'Ordre de Léopold,
Grand Officier de l'Ordre de la Couronne,
Chevalier de la Légion d'Honneur.

Fr. SCHOofs fut délégué par l'Université ou le Gouvernement pour les représenter à de nombreuses manifestations, congrès, tenus en Belgique et à l'étranger où sa parfaite connaissance des langues étrangères lui assurait un entier succès. Il fut, en outre, Président de deux Congrès de Pharmacie à Liège, en 1930 et 1934 ; Président du Comité scientifique du Congrès international de Pharmacie à Bruxelles en 1935.

Tous ceux qui ont eu le bonheur d'étudier, de travailler avec le Professeur F. SCHOofs garderont fidèlement la mémoire d'un homme loyal, dévoué, qui avait su garder dans les succès et les honneurs, comme aussi dans les désillusions qui ne lui furent pas épargnées, la simplicité,

la modestie, l'égalité d'humeur et la sérénité qui sont la marque de l'intelligence et de la sagesse.

M. BOUILLENNE-WALRAND.

Marcel Stassen

décédé le 4 avril 1960

En la personne du Docteur Marcel STASSEN a disparu une des plus attachantes personnalités du monde médical et universitaire liégeois.

Docteur en médecine, chirurgie et accouchements, sorti en 1906 de notre Université, le Docteur STASSEN a porté ses recherches et ses activités sur le problème de la médecine du travail et de la médecine sociale.

En 1928, il est chargé de faire à l'Université le cours libre de médecine et de législation sociale, à la Faculté de Médecine où il enseigna jusqu'en 1952.

Des distinctions scientifiques importantes ont consacré les travaux du Docteur STASSEN qui était également membre d'honneur de l'Association des Ingénieurs diplômés par l'Université de Liège.

Odilon Calay

décédé le 8 juin 1960

Très peu de ses collègues ont connu Odilon CALAY. Il a pourtant appartenu à l'Université pendant trente-six ans et a consacré à l'enseignement plus de soixante années de sa vie. C'est que notre collègue était un homme extrêmement modeste, timide même, qui ne passait à l'Université que le temps strictement nécessaire et préférait de loin travailler loin de toute agitation, dans le calme de son cabinet. Par ailleurs, le cours dont il était

chargé — la sténographie — (cours supprimé en 1945) fut toujours facultatif et ne connut jamais qu'un nombre très réduit d'auditeurs.

Odilon CALAY était né le 20 janvier 1873 dans le petit village de Magery-Tillet. Après avoir pris, à l'École normale de Carlsbourg, un diplôme d'instituteur, il renonce à l'enseignement et vient à Liège où il travaille dans un établissement bancaire.

Nous sommes à la fin du siècle. C'est l'époque où les techniques nouvelles commencent à bouleverser le pays et où le progrès pénètre dans la banque avec l'introduction généralisée de la mécanographie. CALAY comprend très vite que la machine à écrire ne rendra les services attendus d'elle que si l'on arrive à introduire, dans le travail de bureau, un système d'écriture rapide permettant de suivre aisément la parole. Et il se tourne vers la sténographie.

« Si l'homme ne remontait sans cesse aux origines de la science, il la perdrait ». Aussi O. CALAY s'intéresse-t-il, dès l'abord, à l'histoire de la sténographie pour constater qu'il s'agit d'un art bien vieux déjà. « Depuis l'invention de l'écriture, les hommes ont cherché le moyen d'en rendre l'usage de plus en plus facile et l'exécution plus rapide. » (1) Il peut donner à l'art qu'il pratique ses lettres de noblesse en notant que les Grecs ont certainement connu une forme rudimentaire de sténographie que (est-ce une légende?) Xénophon aurait utilisée pour transcrire certaines leçons de Socrate. Les *notes tironiennes* (T. Tiron. 103 avant J.-C.) sont restées célèbres et les *notarii* latins les perfectionnèrent jusqu'au IV^e siècle.

CALAY remarquera (après L. P. Guénin) que l'effort ne s'est guère ralenti et que, de la Renaissance à nos jours, on a continué à chercher le système d'écriture qui permettrait de suivre la parole. Ce sont d'ailleurs surtout les Anglais qui travaillent dans ce sens et, de BRIGHT

(1) O. CALAY, Cours de sténographie, 3^e édition, Liège, 1911.

(1588) à PITMAN (1857), on pourrait citer toute une série de noms.

Mais ces méthodes, conçues pour la langue anglaise, sont difficilement adaptables au français et il faudra (si l'on fait abstraction de la méthode de l'abbé COSSARD, 1651) attendre la Révolution et la réorganisation impériale pour voir naître une sténographie réelle. C'est d'ailleurs un officier de NAPOLÉON — LOUIS CONEN DE PRÉJÉAN (1777-1857) — qui est habituellement considéré comme le père de la sténographie française. Sa « Sténographie exacte ou l'art d'écrire aussi vite qu'on parle » (1813), adaptée au néerlandais, était encore employée très récemment aux États-Généraux des Pays-Bas.

Aimé PARIS — un avocat parisien — mit au point et simplifia la méthode précédente, mais il fut surtout un ardent propagandiste de l'art abrégatif. Il créa de nombreuses écoles dans les pays de langue française et alla jusqu'à mettre au point une sténographie musicale. Il laissa son nom au système qui est, de nos jours encore, le plus généralement employé en Belgique.

C'est cette méthode Aimé Paris, revue par L. P. GUÉNIN, qu'Odilon CALAY prit comme base pour élaborer son propre système abrégatif. Il s'est d'ailleurs toujours défendu d'avoir créé une « méthode Calay ». Pour lui, il n'avait fait qu'apporter quelques retouches au travail de ses maîtres. C'était certainement un excès de modestie car, de l'avis des compétences, O. CALAY a su profiter des récents progrès réalisés en phonétique et a bien mis au point une méthode qui lui est propre. La *Revue Sténographique Belge* écrivait à ce sujet : « Depuis des années, M. CALAY propage là-bas (à Liège) le système Aimé Paris-Guénin auquel il a apporté d'importantes retouches, si importantes même qu'il en a fait une sténographie quasi originale. Le système Aimé Paris qu'enseigne notre collègue est bel et bien devenu le système Calay. Et ceci n'est certes pas un reproche ! »

» Mais, par une sorte de reconnaissance envers le créa-

teur de l'alphabet dont il se sert, M. CALAY persiste à appeler sa sténographie « système Aimé Paris ». On reconnaît le tact et la modestie de notre confrère. !

Cette méthode, il l'exposera dans son « Cours de Sténographie » dont la première édition remonte à 1901. Depuis lors, les éditions se sont succédées sans qu'il ait été nécessaire d'apporter la plus petite retouche au système, tant celui-ci avait été conçu rationnellement. Seules les méthodes d'enseignement ont été quelque peu revues.

O. CALAY va désormais consacrer sa vie à l'enseignement de la sténographie et à la propagande en faveur de cet enseignement. Il relèvera, par exemple, le fait que son art fait l'objet d'un enseignement dans un très grand nombre d'universités ; il fera défendre son point de vue par des avocats aussi brillants qu'Edmond PICARD et CARTON DE WIART ; il ne manquera pas de rappeler, dans de nombreux articles, que, sans la sténographie, nous serions privés du texte intégral des discours de MIRABEAU ou de ceux du Cardinal MAURY. Pour défendre ses idées, il fonde une revue mensuelle : *L'Actualité* qui paraîtra jusqu'en 1940. Il enseigne dans divers établissements d'instruction : l'École normale moyenne de l'État à Liège, l'Athénée Royal de Liège, le Cercle Polyglotte, l'Institut Ste-Marie. Il organise des championnats de sténographie (dont ses élèves remportent régulièrement les premières places), il est Vice-Président de l'Union des Sociétés de Sténographie et de Dactylographie de Belgique, il prend part à tous les Congrès importants.

Il n'atteindra cependant que partiellement — mais assez rapidement — son but ultime. Odilon CALAY veut que la sténographie (qu'il considère — à tort ou à raison — comme une science) entre à l'université. Un Arrêté Ministériel du 5 juillet 1907 l'autorise à faire un cours facultatif de sténographie à l'École spéciale de Commerce annexée à la Faculté de Droit.

Il a alors 34 ans et il aura le courage — alors qu'il

est déjà chargé d'un enseignement — de s'inscrire au rôle des étudiants, de suivre les cours et de conquérir un diplôme de licencié en sciences commerciales.

Son statut à l'Université n'est d'ailleurs pas nettement établi puisqu'il faudra attendre jusqu'en 1921 pour qu'un Arrêté Royal le nomme Maître du cours de sténographie. Il sera, quatre ans plus tard, autorisé à prendre le titre de professeur à l'École spéciale de Commerce et sera, le 18 janvier 1943, admis à l'éméritat comme chargé de cours.

L'illogisme qui semble avoir présidé à la rédaction de ces divers arrêtés indique à suffisance que les opinions ont toujours été partagées quant à l'opportunité qu'il y avait à introduire le cours de sténographie à l'*Alma Mater*. Ce n'est ni le lieu ni le moment de prendre position à ce sujet. Contentons-nous de dire que très peu d'étudiants suivirent le cours, mais que ceux qui le firent s'en sont toujours félicités.

Quels qu'aient pû être les résultats obtenus à l'université, il n'en reste pas moins vrai qu'Odilon CALAY a formé, dans la région liégeoise, plus de 10.000 sténographes et que le système d'écriture qu'il avait mis au point dans sa jeunesse était encore indiscuté au moment où, âgé de 87 ans, il nous a quittés.

Il était Officier de l'Ordre de la Couronne et Chevalier de l'Ordre de Léopold. Durant la première guerre mondiale, sa sténographie, mise au service du pays, lui avait permis de transmettre, sous une forme très réduite, une foule de renseignements précieux, ce qui lui avait valu la Croix Civique de 1^{re} classe.

Il nous laisse, outre de nombreux articles parus surtout dans *L'Actualité*, une étude sur « Les Systèmes Sténographiques » et un « Cours de Sténographie » dont la 12^e édition (1959) connaît encore un succès remarquable.

E. LEBEAU.

Marcel Dehalu

décédé le 16 juin 1960

Notre Université a perdu un de ses grands serviteurs : Marcel DEHALU n'est plus ; après une longue vie totalement consacrée à notre *Alma Mater*, il nous a quittés, entouré de l'amour des siens, de la vénération de ses collaborateurs et élèves, de la reconnaissance de ceux qu'il gratifia généreusement de ses conseils ou de son appui.

Né à Montegnée le 1^{er} septembre 1873, M. DEHALU fit de brillantes études à l'Université de Liège où il conquist, en 1897, le grade de Docteur en Sciences physiques et mathématiques.

Encore étudiant au doctorat, son maître, le Professeur FOLIE, lui confia, dès 1895, un mandat d'élève-assistant.

En 1897, C. LE PAIGE qui venait d'être chargé des enseignements d'Astronomie demanda au jeune docteur d'organiser les travaux pratiques correspondants. A partir de ce moment, M. DEHALU se consacra complètement à l'Institut d'Astronomie et de Géodésie de Cointe.

Le jeune assistant aborda tout d'abord l'organisation des travaux pratiques des étudiants. Rien n'existait à l'époque dans ce domaine ; tout était à créer y compris la théorie des instruments et spécialement du théodolite. M. DEHALU mit sur pied une théorie de cet appareil qui est encore enseignée actuellement.

Mais son effort se porta surtout sur la réorganisation des différents services de l'Institut d'Astronomie et de Géodésie. Celui-ci avait été créé en vue de l'étude de l'Astronomie, de la Géodésie et de la Physique du globe. Il avait été convenablement outillé dans ces différents domaines, mais faute de personnel, à l'arrivée de Marcel DEHALU, les différents services étaient en veilleuse.

Il aborda tout d'abord l'étude du cercle méridien. Il parvint à mettre en évidence une erreur de graduation, de caractère systématique, du cercle vertical qui avait,

jusque là, échappé aux observateurs, ce qui démontrait les qualités du jeune assistant.

A l'époque, le problème de la détermination de la verticale au moyen du bain de mercure était à l'ordre du jour et préoccupait de nombreux chercheurs, surtout en France. En collaboration avec son maître C. LE PAIGE, M. DEHALU étudia systématiquement le bain de mercure et toutes les erreurs auxquelles il pouvait donner lieu. Ils mirent sur pied une technique opératoire qui retint l'attention des milieux astronomiques.

Parallèlement, M. DEHALU entreprit l'étude d'un grand théodolite d'Ertel établi dans le premier vertical. Des observations longues et délicates lui permirent de conclure que cet instrument ne convenait guère pour ce genre d'observations et que, d'autre part, à ce point de vue, ce plan était loin de présenter les mêmes qualités que le plan du méridien ; ce plan a été petit à petit abandonné par les autres astronomes.

Dès 1902, M. DEHALU s'occupa de questions de Géo-désie et de Topographie. La boussole de mine, qui joue encore actuellement un rôle imporant dans le problème de l'orientation des travaux souterrains, attira son attention. Les exploitants éprouvaient de grandes difficultés dans l'emploi de cet instrument et, très souvent, de graves mécomptes. M. DEHALU établit la théorie géométrique de la boussole, théorie actuellement classique. D'autre part, étudiant systématiquement toutes les parties constitutives de l'appareil du point de vue de la pureté des matériaux employés, il réussit à montrer que les nombreux déboires constatés provenaient, soit d'un maniement défectueux de la boussole, soit d'un choix non suffisamment soigné de certaines pièces métalliques de l'instrument.

A la même époque, il entreprit les premières expériences effectuées en Belgique en photogrammétrie. Il appliqua la méthode de Laussedat au levé d'une concession minière portant sur 150 hectares, méthode à

laquelle il apporta plusieurs perfectionnements. Il mit en évidence les faiblesses de ce procédé et prédit, dès ce moment, le succès de la stéréophotogrammétrie, aujourd'hui exclusivement adoptée. Ses travaux dans ce domaine furent couronnés par la création, en 1938, du Laboratoire de Photogrammétrie installé au Bâtiment du Génie Civil, au Val-Benoît.

La maîtrise que M. DEHALU avait acquise dans l'emploi des instruments le fit appeler par des exploitants miniers pour résoudre certains problèmes particulièrement délicats de topographie souterraine. A partir de cette époque, jusqu'en 1923, il entreprit une série de travaux miniers, dont le tracé des axes de galeries creusées par les deux extrémités ou de puits sous stot, dans des conditions difficiles.

Mais, dès le début de sa carrière, l'effort principal de M. DEHALU porta sur l'étude du magnétisme terrestre. L'Institut d'Astronomie possédait un équipement important, mais inemployé. Après des efforts tenaces, il parvint à monter à Cointe une station magnétique enregistrant de façon continue les composantes de la force magnétique terrestre. Se fondant sur ces enregistrements, il entreprit une campagne magnétique en Belgique, où il occupa plus de 200 stations. Ces levés lui permirent de mettre en évidence deux phénomènes importants, d'une part, une anomalie locale qu'il expliquera plus tard par l'action d'un pôle d'attraction magnétique situé aux environs de Spa et, d'autre part, le magnétisme des terrils brûlés, phénomène qu'il rapprocha du magnétisme rémanent que présentent certains vases anciens en argile cuite.

L'installation d'une ligne de tramways reliant Cointe à la ville amena l'apparition de courants vagabonds qui agitaient les aimants, rendant illusoires les enregistrements. En 1928, grâce à l'intervention de plusieurs industriels, M. DEHALU parvint à réunir les fonds nécessaires qui permirent la création de la station magnétique

de Manhay, station installée en dehors de toute influence électrique. Cette station fonctionne régulièrement depuis lors et a pu collaborer à l'Année Polaire Internationale de 1930 et à l'Année Géophysique Internationale de 1958-59.

L'installation de la station magnétique de Cointe eut une influence extrêmement importante sur l'avenir du jeune chercheur. BIGOURDAN, astronome à l'Observatoire de Paris, visitant l'exposition de 1905, se rendit à l'Institut d'Astronomie de Cointe et fut émerveillé par la station magnétique. Sur le champ, il engagea M. DEHALU pour établir une station magnétique à Sfax en Tunisie, à l'occasion de l'observation de l'éclipse totale du Soleil du 15 août 1905 ; non seulement M. DEHALU s'acquitta brillamment de cette mission, mais les connaissances qu'il avait acquises à Cointe en photographie et dans le réglage des instruments le désignèrent pour la conduite du télescope de 10 m de longueur dont il assura le réglage et à l'aide duquel il prit d'admirables photographies de la couronne solaire.

L'activité débordante de M. DEHALU dans des domaines variés attira sur lui l'attention des autorités coloniales. En 1907, à la demande du Gouvernement de l'État indépendant du Congo, il fut attaché à la Mission Ch. LEMAIRE chargée de délimiter la frontière Ouganda-Congo. En 1908 et 1909, le même gouvernement le chargea de mesurer en Afrique un arc équatorial du 30^e méridien en collaboration avec des délégués du Gouvernement britannique. Chargé des observations astronomiques, il détermina les latitudes de tous les sommets de la triangulation de premier ordre et mit en évidence des déviations importantes de la verticale, qui dans la région située entre la pointe nord du massif du Ruwenzori et le lac Albert, atteignent des valeurs de + 20" à - 20" sur des distances de l'ordre de 50 km. Bien que chargé des observations astronomiques seulement, il prit part très activement à la mesure d'une base de 16 km

effectuée dans la plaine de la Semliki. Cette base fut mesurée par la méthode de Yäderin-Guillaume, au moyen de fils en acier invar, méthode toute récente à l'époque. L'alliage invar présente une dilatation faible, mais les fortes variations de température observées dans la plaine de la Semliki, dues à la présence du Ruwenzori, exigeaient que la température des fils fut connue avec précision. M. DEHALU émit des doutes sur le procédé utilisé par les géodésiens anglais et préconisa la mesure de la température de l'air ambiant au moyen de thermomètres frondes. Les calculs de réduction établirent le bien fondé de son point de vue, aujourd'hui adopté par les géodésiens.

Pendant onze mois, au milieu de difficultés matérielles considérables, la mission anglo-belge escalada les nombreux massifs montagneux de la région, établissant les stations d'observation à des altitudes variant entre 1500 et 3000 m et davantage. Toutes ces stations étaient distantes de 50 km environ à vol d'oiseau. La région était si accidentée et si difficile d'accès qu'il fallait parfois 5 jours de marche pour aller de l'une à l'autre. En l'absence de toute carte et dans l'impossibilité de se fier aux guides, qui généralement ne connaissaient qu'imparfaitement les itinéraires à suivre, il prit le parti de faire le point astronomique à chaque étape.

Malgré les fatigues de la marche, il n'hésita pas à compléter ses observations astronomiques par des mesures magnétiques ; celles-ci furent organisées systématiquement en chaque point géodésique et en des points intermédiaires. Les observations magnétiques, au nombre de 447, furent effectuées en 58 points principaux distribués sur toute l'étendue de l'arc de méridien mesuré et sur l'itinéraire du retour, du 30^e méridien à l'Océan Indien. Elles exigèrent la réduction de 300 observations du Soleil pour les déterminations des azimuts et des heures locales et 250 pour le calcul des latitudes des points non géodésiques. Un tel labeur, en surcroît du

travail dont il était officiellement chargé, démontre chez M. DEHALU une endurance et une ténacité peu communes.

Les travaux de la commission anglo-congolaise pour la mesure de l'arc de méridien en question ont servi à établir la cartographie du centre de l'Afrique. Toutes les triangulations du Congo Oriental, du Ruanda-Urundi, de Kilo-Moto, etc., lui ont emprunté leurs données de départ. Au point de vue géophysique, elles ont mis en évidence les déviations de verticales importantes signalées plus haut.

Immédiatement après son retour du Congo, Marcel DEHALU fut chargé par l'Administration des Mines et par l'Association charbonnière de la Campine de dresser une carte générale des concessions de ce nouveau bassin et de déterminer, par rapport à un seul système d'axes, les coordonnées des puits, des sommets de concession et en général de tous les points intéressant l'exploitation future ou la confection des plans détaillés de la surface.

Cette œuvre considérable, menée à bien entre les années 1909 et 1914, absorba toute l'activité scientifique de M. DEHALU pendant cette période. Avec un soin méticuleux, il effectua des travaux de triangulation et de cheminement longs et fastidieux conduits avec un esprit pratique remarquable. L'œuvre qu'il a réalisée en Campine est une œuvre qui survivra et qui servira aussi longtemps que durera l'exploitation minière dans cette région. Au cours de cette campagne, il entreprit de vérifier la base géodésique de Lommel qui avait servi à l'établissement de la carte de la Belgique. Cette base avait été mesurée, en son temps, avec beaucoup de soin mais au moyen d'appareils d'un maniement difficile. Il était donc intéressant d'effectuer une vérification à l'aide d'un procédé plus moderne. M. DEHALU eut recours à la méthode utilisée en Afrique par la mission anglo-congolaise et établit la parfaite concordance des deux résultats.

En 1909, la promotion à l'éméritat du Professeur DUGUET laissant vacante la chaire de Topographie Générale et Minière à la Faculté Technique, M. DEHALU fut appelé à lui succéder. Quatorze années après, en 1923, il succédait à son maître C. LE PAIGE dans la majorité de ses enseignements et dans sa charge d'Administrateur-Inspecteur de l'Université. Ces charges nouvelles, ajoutées à ses charges anciennes, étaient écrasantes. Mais très rapidement, M. DEHALU organisa son travail. Le début de la matinée, en général de huit à dix, était consacré à son enseignement ; la fin de la matinée, jusque treize, voire quatorze heures, se passait dans son cabinet d'Administrateur-Inspecteur au Bâtiment Central ; l'après-midi, il recevait ses élèves et collaborateurs à l'Institut d'Astronomie de Cointe ; enfin, il consacrait ses soirées à la préparation de ses cours et à ses recherches personnelles.

Le dévouement de M. DEHALU pour ses élèves et collaborateurs était sans borne. Toujours prêt à les encourager, à les aider, il les suivait pas à pas. Toujours accueillant, toujours bienveillant, il savait trouver pour chacun le mot qui reconforte. Ses anciens élèves se souviennent avec émotion des heures enthousiasmantes passées au contact direct du Maître.

Sa sollicitude ne s'arrêtait pas avec les études universitaires. Combien de ses anciens élèves peuplent des institutions scientifiques ou occupent dans le privé des positions enviables grâce au Maître dont le concours leur était acquis.

Malgré ses écrasantes fonctions, il n'hésita pas à donner plus d'ampleur à ses enseignements. C'est ainsi qu'il introduisit dans ses leçons d'optique de la licence le calcul des objectifs, développa dans ses leçons d'astronomie et de géodésie, non seulement les théories classiques, mais aussi les plus récentes acquisitions de la science. Son introduction à l'astronomie mathématique constitue une synthèse de la dynamique analytique. Il

créa le cours d'Éléments du Magnétisme Terrestre qui chaque année retint un certain nombre d'auditeurs.

A la section du génie civil, il créa le cours sur la Prédiction des Marées et à la section aéronautique, le cours de Photogrammétrie Aérienne. Ses efforts portèrent aussi sur le cours de calcul des probabilités et dans ce domaine, il fit œuvre de novateur en Belgique. Dès 1925, abandonnant le domaine de la spéculation pure, qui était de tradition en Belgique en ce qui concerne l'enseignement du calcul des probabilités, il introduisit largement les méthodes de la statistique mathématique, mettant ainsi à la disposition de nos futurs ingénieurs et licenciés un outil de premier ordre. Les vues de M. DEHALU dans ce domaine furent prophétiques ; on a vu, en effet, pendant la seconde guerre mondiale, les méthodes de la statistique mathématique jouer un rôle important dans le domaine industriel et son importance croît de jour en jour.

Ses efforts portèrent aussi sur la théorie des erreurs d'observation qu'il parvint à rattacher de façon très élégante à la statistique mathématique. S'inspirant d'une idée du célèbre physicien anglais Thomas YOUNG, exploitée incomplètement par HAGEN, M. DEHALU établit la loi de Gauss d'une manière à la fois simple et élégante. — Sa classification originale des problèmes qui se posent dans la théorie des erreurs d'observation rend plus aisée l'assimilation de cette partie si ingrate, mais indispensable, du calcul des probabilités.

Son cours de Topographie Générale et Minière, établi suivant une conception qui lui est propre, est un modèle de clarté, de précision et d'effcience. Ce traité, de plus de 500 pages, est le résultat de toute une vie professionnelle chargée d'expérience. Il doit être présent dans tous les bureaux qui s'occupent de levés topographiques.

A côté de son activité professionnelle, M. DEHALU continua à participer activement au mouvement scientifique moderne. Captivé par la théorie de la relativité,

il se rendit rapidement compte qu'elle ne rompait pas aussi profondément que cela paraissait à première vue avec les idées classiques. HELMHOLTZ avait édifié la théorie de l'électricité en partant d'un potentiel différent de celui de NEWTON et dont RIEMANN avait indiqué la forme la plus générale. M. DEHALU montra que le potentiel de RIEMANN rendait compte de la déviation des rayons lumineux dans le voisinage du Soleil et du mouvement du périhélie de Mercure prévus par la théorie einsteinienne.

Après avoir créé la station magnétique de Manhay, il participa activement aux travaux de ses collaborateurs et élèves qui entreprirent la discussion d'observations magnétiques soit nouvelles, soit anciennes et qui donnèrent lieu à plusieurs publications importantes.

La première prospection géomagnétique en Belgique fut entreprise par un de ses élèves, ingénieur géologue, qu'il avait préparé pendant de longs mois à la théorie et à la pratique des observations. Les questions coloniales et l'avenir du Congo étaient un sujet de prédilection pour M. DEHALU. Après ses brillantes missions au temps de l'État indépendant du Congo, il ne cessa de s'occuper de notre colonie, formant dans la métropole plusieurs jeunes chercheurs qui entreprirent là-bas carrière dans les domaines scientifiques ou privés. C'est à son initiative que fut créée la station magnétique d'Élisabethville.

Pressentant l'avenir des méthodes de la géophysique, M. DEHALU s'est préoccupé, pendant de nombreuses années, des questions de gravimétrie ; le fruit de ses études est condensé dans une publication importante, parue en 1943, où, se fondant sur des travaux anglais et sur les siens propres de 1908-1909, il étudie les anomalies de la pesanteur en Afrique orientale. Son mémoire constitue un guide précieux pour tous ceux qui auront à effectuer des recherches en gravimétrie au centre de l'Afrique.

Il créa à Cointe une section d'Astrophysique qui, sous

son impulsions et celle d'un de ses collaborateurs immédiats, M. SWINGS, devint rapidement très active.

La valeur des travaux de M. DEHALU fut consacrée par des distinctions extrêmement flatteuses.

En 1921, l'Académie Royale des Sciences de Belgique l'appela à siéger dans son sein.

Rendant un hommage éclatant à ses mérites scientifiques, l'Académie des Sciences de l'Institut de France le désigna comme membre correspondant.

Dès sa fondation en 1929, l'Académie des Sciences d'Outre Mer le choisit comme membre effectif.

En 1936, il devint membre du Bureau international des Poids et Mesures ; en 1946, il en fut élu secrétaire. C'était la première fois que le secrétariat de cette haute institution était attribué à un Belge.

Membre de la Société Royale des Sciences de Liège depuis 1902, il en fut le Secrétaire général de 1930 à 1960.

Il était :

Grand Officier de l'Ordre de Léopold.

Commandeur de la Légion d'Honneur.

Officier de l'Ordre royal du Lion.

Commandeur de l'Ordre de l'Étoile noire.

En dehors de ses charges professorales, M. DEHALU assumait de 1923 à 1943 les fonctions d'Administrateur-Inspecteur de notre Université. Au premier plan de ses réalisations figurent les splendides bâtiments du Val-Benoît qui ont permis à de nombreux secteurs de la Faculté des Sciences appliquées de prendre un essor nouveau et de maintenir le haut renom international de notre École d'Ingénieurs. Il faut citer aussi des constructions importantes à l'Hôpital de Bavière qui ont amené le renouvellement complet de nombreux services (Polyclinique médicale, Stomatologie, Chirurgie expérimentale, etc.) et aussi des aménagements dans de multiples laboratoires.

M. DEHALU ne s'est pas contenté de construire des laboratoires, il s'est préoccupé de les doter d'un outillage perfectionné tout en leur assurant un personnel de choix. Par une lutte incessante, il parvint à augmenter de façon continue les crédits destinés à l'outillage des laboratoires, veillant avec un soin jaloux à leur bon emploi.

Son grand souci fut d'assurer aux maîtres qui s'en allaient de dignes successeurs en préparant à la carrière professorale, et cela dans des spécialités les plus éloignées de la sienne, de jeunes chercheurs d'élite, qui suivant ses conseils, allaient compléter leurs études auprès de maîtres étrangers. Non seulement, il s'inquiétait de la marche de leurs travaux, mais aussi de leur situation matérielle, heureux lorsqu'il pouvait leur venir en aide. Combien, entre deux séjours à l'étranger, sont venus puiser auprès de lui réconfort et regain d'ardeur.

Pendant la dernière guerre, il eut l'occasion, à plusieurs reprises, dans ses fonctions d'Administrateur-Inspecteur de montrer sa force de caractère et son sens des responsabilités. Nous citerons deux épisodes, parmi d'autres.

Dès la fin de 1940, les autorités allemandes exigèrent des sanctions contre certains professeurs, qui, à leurs yeux, s'étaient rendus coupables d'abandon de fonctions. L'Administrateur-Inspecteur DEHALU, sommé de proposer des sanctions, s'y refusa. Devant son obstination, les allemands abandonnèrent la partie et aucune sanction ne fut ni proposée, ni prise.

Au début de 1943, trois professeurs de l'École Technique Supérieure d'Aix-la-Chapelle, sous la conduite de leur directeur et accompagnés de deux officiers de la Kommandantur, se présentèrent au Laboratoire de Métallurgie du Val-Benoît en vue d'y installer l'École Métallurgique d'Aix-la-Chapelle dont les installations venaient d'être détruites par les bombardements aériens. M. DEHALU alerté ordonna sur le champ la fermeture de l'Institut et en défendit l'entrée à qui que ce soit.

Lors d'une nouvelle visite au Val-Benoît les allemands trouvèrent porte close ; conduits auprès de l'Administrateur-Inspecteur celui-ci leur déclara qu'aussi longtemps qu'ils ne présenteraient pas un bon de réquisition militaire en ordre, ils ne pourraient pénétrer dans l'Institut de Métallurgie et que, s'ils y pénétraient de force, il donnerait l'ordre au personnel d'évacuer le Val-Benoît, les privant ainsi de chauffage et d'électricité. Deux jours plus tard, un ultimatum donnait jusqu'à deux heures de l'après-midi comme délai d'acceptation sinon les locaux seraient occupés de force. M. DEHALU maintint sa position intransigeante et l'Allemand s'inclina. L'attitude courageuse et pleine de risques de M. DEHALU épargna à notre Université la honte de voir les allemands installer chez nous un laboratoire de métallurgie en vue d'y poursuivre des recherches d'ordre militaire. Et il est très probable que l'occupant, par nature envahisseur, aurait fini par prendre pied dans tous les laboratoires du Val-Benoît.

Nous terminerons ce bref aperçu sur les diverses activités de notre vénéré Maître en rappelant que sa sollicitude ne s'arrêtait pas aux membres du personnel enseignant et scientifique de l'Université. Elle s'étendait aussi aux étudiants. Dès 1919, il entreprit une action intense en vue de la création d'un restaurant pour étudiants. En collaboration avec le Recteur de l'époque, M. E. HUBERT, il parvint, en 1920, à créer la Maison des Étudiants. Cette maison fut l'objet de ses soins particuliers ; pendant plus de trente ans, il assumait les fonctions de Président de son Conseil d'administration ; il veilla jalousement à la bonne marche de l'affaire, s'en occupant jusque dans ses moindres détails.

Rappelons enfin que M. DEHALU était membre du Conseil d'administration de l'Association « Les Amis de l'Université de Liège » depuis sa fondation le 13 mars 1929.

L. J. PAUWEN.

Membres du personnel technique

Les rangs du personnel technique ont perdu :

- MM. L. LALLEMAND, agent technique pensionné,
J. MASSILLON, aide de laboratoire,
J. MILET, préparateur pensionné, et
L. THOMAS, préparateur-technicien pensionné.

Étudiants

La grande famille des étudiants est aussi en deuil de

- MM. R. DEFRANG, de la 2^e épreuve ingénieur électricien,
section électronique ; et
J. LISMONT, de la 1^{re} épreuve ingénieur électricien.

* * *

*Nous prions les Familles, si douloureusement frappées
dans leurs plus chères affections, d'agréer l'expression de
la très vive sympathie de l'Université.*